

# Compte-rendu de la séance du 13 janvier 2012

Absents excusés : Messieurs Patrick KOLB (procuration), Alain SCHOTT (procuration) et François WATIER (procuration)



Le compte-rendu de la séance du 18 novembre 2011 a été approuvé à l'unanimité.

## **I- Renouvellement des contrats d'assurance Groupama**

Les contrats d'assurance (commune et personnel communal) sont arrivés à échéance le 31 décembre 2011. Les Conseillers, après discussion, ont décidé, à l'unanimité, de renouveler ces contrats avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour une durée de 4 ans, avec la faculté de résiliation annuelle.

## **II- Aménagement du complexe Mairie/Local Sapeurs-pompiers**

Les Conseillers ont pris connaissance du plan et du premier chiffrage du projet d'aménagement de ce complexe retravaillé par la Commission "Bâtiment", qui s'était réunie le 24 novembre 2011 en présence de M TRUMPF, Architecte de Wasselonne.

La commune pouvant difficilement supporter le coût total de cette réalisation, une demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux sera déposée auprès de l'État (12 voix pour et 2 abstentions) et un travail en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) est envisagé concernant le bâtiment des Sapeurs-pompiers. Une nouvelle prise de contact sera effectuée auprès du SDIS pour l'informer, à nouveau, de la nécessité de réaménager les bâtiments existants, devenus trop exigus et inadaptés aux besoins actuels.

## **III - Participation aux frais de transport des déchets verts**

L'entretien de nos espaces verts nécessite l'utilisation d'un tracteur / remorque pour acheminer les déchets verts à la société de compostage. Une participation de 15,-€/heure sera versée à l'exploitant agricole effectuant ce transport.

## **IV - L'aménagement du Point d'Apport Volontaire a été approuvé par 11 voix pour et 3 abstentions.**

Il se situera toujours au même emplacement, mais ne sera accessible que par le parking et non plus par le chemin d'exploitation. Il se composera de 2 conteneurs à verre avec la possibilité d'en ajouter un troisième, et de 4 conteneurs à papier, carton, boîtes de conserve. Un mur végétal et des arbustes bas rendront ce parc à conteneurs le plus discret possible.

## **V - Préparation du budget 2012 :**

Plusieurs projets ont été évoqués et pourraient éventuellement être inscrits au budget 2012 :

- marquage au sol (lignes continues, discontinues, passages pour piétons) ;
- aménagement de l'entrée EST
- mise en place d'un panneau au parking de l'école/salle des fêtes interdisant son accès aux **non utilisateurs** de l'école ou de la salle des fêtes.
- travaux de voirie rue de la Chapelle
- city parc inclus dans une zone de loisirs
- nouvelle couche de sable pour le terrain de pétanque

*Prochaine séance : Vendredi 17 février 2012 à 20h30*

*Le maire: Bernard KLEIN*

*AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS*

👉 La **nouvelle tarification** de la redevance des ordures ménagères ne débutera qu'au **1<sup>er</sup> Juillet 2012** ; la phase de test a été prolongée des 6 premiers mois de cette année ;

**Rappel** : les **chemins d'exploitation**, dont celui qui est dans le prolongement de la rue de Kienheim, sont réservés aux membres de l'Association Foncière. Les autres usagers sont **passibles d'une amende** !



👉 Des **déchets alimentaires** sont régulièrement déposés rue de la Forêt, entre le n°5 et le n°7.

Merci de ne plus utiliser cette parcelle de l'association Foncière, comme lieu de recyclage de vos restes alimentaires !

👉 Veuillez mettre tous vos **déchets ménagers** dans les poubelles qui vous ont été distribuées ! Les sachets posés à même le sol ne seront plus collectés !

👉 La Compagnie de Transport du Bas-Rhin (CTBR) a mis en ligne son site internet : [www.ctbr67.fr](http://www.ctbr67.fr) où vous pourrez trouver toutes vos réponses liées aux déplacements interurbains ;

👉 Circulez facilement sur le Réseau 67 avec l'application mobile " cg67 " disponible sur Smartphone, iPhone et Android en téléchargement gratuit sur " Apple store " et " l'android market " ;